



## Journée du 13 février 2017 à Londres

publié le 15/02/2017 - mis à jour le 16/02/2017

A peine arrivés au pied de la Cité de Westminster et du London Eye, nous avons pu goûter à la gastronomie anglaise, vous savez, celle qu'on appelle la "nourriture rapide" ... mais dans un décor féérique.

Puis, ragaillardis par ce bon petit déjeuner, et par une nuit de repos complet dans le bus, nous sommes partis pour notre randonnée de 14 km, ils ne le savaient pas et nous non plus, au départ !

L'oncle Big Ben, était toujours là mais Teresa n'a pas pu nous recevoir car elle discutait affaires avec Donald, vous savez bien, dans la famille de Picsou ... Riri, Fifi et Loulou ont débroussaillé la jungle urbaine et pour la 2ème fois dans l'Histoire, nous avons pris un coup de Trafalgar ... Puis, nous avons sorti les mouchoirs mais pas les parapluies.

Dans St James' Park, nous avons évité une attaque de punks à tête rouge et à pattes palmées. Coin coin !

Affublés de leur manteau d'hiver et leur teddy bear sur la tête, les hilarants gardes de la Reine nous ont fait un petit défilé. Non, ne vous inquiétez pas, ce n'était pas le French coin coin !

Ensuite, nous avons traversé Green Park et décliné une invitation chez l'homme à la tête de chou et sa femme Camomille car nous tenions absolument à voir les bijoux de famille.

Oh Capitaine, mon Capitaine nous a conduit à bon port sur les eaux houleuses de la Tamise. Ils ont tous eu le pied marin, heureux présage pour la traversée du retour ? Bien malin qui saurait le dire ... Ici, point de coin coin, mais des croâ croâ !

Et là, stupeur et tremblement, scintillements de mille feux, Shéhérazade (punaise, c'est compliqué à écrire) n'aurait pas fait mieux ! Les bijoux de famille anglais, c'est royal !!!

Désolés d'arrêter là le compte-rendu de la journée, mais le pub est en train de fermer !

### Portfolio



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.